

LE CHATIMENT

Onzième et Dernière Partie de L'ANTRE DU CRIME, par Nav. de Montépin

I

Rejoignons Raymond Fromental.

Nous l'avons vu, la veille au soir, franchir le seuil de la chambre de son fils endormi, puis rentrer dans la sienne pour dormir à son tour.

Mais avant de se mettre au lit il s'assit devant son bureau et quoique brisé de fatigue, il écrivit une longue lettre à Madeleine.

Il lui faisait des recommandations multipliées au sujet de Paul et lui annonçait, en outre, la visite de Vernier, un des deux agents chargés par lui de veiller sur son fils.

Cette lettre achevée il se déshabilla rapidement, se coucha et au bout de quelques secondes le sommeil lui ferma les yeux.

Le lendemain il s'éveilla tôt, et par conséquent se leva de bonne heure.

Paul était déjà debout.

Raymond lui donna quelques derniers conseils et le conduisit jusqu'à une station de voitures où le jeune homme prit un fiacre qui devait le conduire à Charenton.

Là, il suivrait le bord de l'eau pour se rendre au port de Créteil.

Vernier et son camarade s'étaient conformés de point en point aux instructions de Fromental.

Vêtus en bons bourgeois jouissant d'une honnête aisance, s'ils s'étaient installés chacun dans une des deux auberges situées sur le chemin de halage où elles servent le dimanche de lieu de rendez-vous aux promeneurs et aux pêcheurs habitués de ces parages.

Le matin, les deux agents se rencontraient par hasard, sur la berge.

Là, en présence de plusieurs naturels du pays, ils faisaient connaissance, et tout en se promenant et en causant étudiaient le village, et d'une façon spéciale la maisonnette louée par Raymond.

La Fouine rôdait aux alentours.

Il attendait que la vieille Madeleine fût levée pour lui demander si m'sieu Paul était de retour.

Les agents virent le jeune bohème, et le reconnurent aussitôt pour le brave garçon signalé par Fromental.

Ayant entendu quelque bruit dans l'intérieur de la petite villa, la Fouine se décida à sonner.

La vieille Madeleine vint lui ouvrir.

—Avez-vous vu mon jeune maître ! lui demanda-t-elle.

—Oui, m'ame Madeleine... Votre question me prouve qu'il n'est pas revenu.

—Pas encore, mais cela ne m'inquiète point, je sais qu'il est avec son papa...

—Eh bien ! dit la Fouine, je reviendrai tantôt... Il se sera amené pour sûr et je lui proposerai une partie de pêche...

—C'est ça, mon garçon...

—A tantôt, m'ame Madeleine.

La servante referma la porte tandis que Jules Boulenois allait flâner du côté des Sapines.

Il mourait d'envie de pêche, mais il voulait attendre Paul, ayant rêvé au genre de surveillance dont il pourrait l'entourer.

—En l'accompagnant à la pêche tous les jours, et en le reconduisant chez lui tous les soirs, se disait-il, ça sera bien le diable si quelqu'un peut l'approcher et lui parler sans que je le sache.

Raymond Fromental, après avoir mis son fils en voiture, s'était rendu à la préfecture de police.

Il fallut attendre jusqu'à près de midi l'arrivée de la dépêche.

Elle contenait ceci :

"Pascal Saunier, le soir de sa libération, a pris des billets avec Jacques Lagarde, son codétenu et camarade très intime, pour Joigny (Yonne), lieu de naissance de Jacques Lagarde."

—Bravo ! s'écria Raymond avec joie, voici qui donne déjà un commencement de fil conducteur ! Le camarade de Pascal est originaire de Joigny... Les deux libérés y sont allés ensemble... J'irai à Joigny...

—Qu'y ferez-vous ? demanda le préfet...

—J'espère bien y relever une piste que je suivrai alors facilement et dont je n'ome laisserai détourner par rien au monde. Les deux bandits n'ont pas dû se quitter... Je suis certain qu'ils auront échafaudé ensemble leur complot.

—Mais vous ne pensez pas les trouver à Joigny ?

—Assurément non !... Qu'y feraient-ils ? Ils sont à Paris c'est certain, seulement dans quel coin de Paris les chercher et mettre la main sur eux ?... Cela, je ne puis le deviner, mais ils ont dû laisser à Joigny, sans le savoir, des traces que je relèverai et qui m'amèneront jusqu'à leur gîte actuel. Avant de partir il me faut des renseignements supplémentaires... Je demande à monsieur le préfet l'autorisation d'écrire ici même, comme hier, une dépêche en son nom...

—Faites...

Raymond traça les lignes suivantes :

"Prière d'indiquer si Pascal Saunier et Jacques Lagarde recevaient de Paris lettres et subsides. Faire savoir, si possible, les noms des personnes qui écrivaient. Les deux libérés, en sortant de prison, avaient-ils de l'argent et quelle somme ?"

Fromental lut au préfet de police et lui fit approuver la dépêche que nous venons de reproduire, puis il la porta au bureau télégraphique qui la transmit immédiatement.

La réponse se fit attendre.

Elle n'arriva qu'à cinq heures du soir, mais elle remplit Raymond de joie et d'espoir, espoir partagé d'ailleurs par le haut fonctionnaire.

Cette réponse était ainsi conçue :

"Pascal Saunier recevait lettres et petites sommes d'argent de Paris, envoyées par femme se disant sa parente et s'appelant Angèle Martin. Jacques Lagarde ne recevait d'habitude ni argent ni lettres, mais, quelques semaines avant libération, reçoit lettre de notaire de Joigny pour affaires. Ignore nom du notaire. Sortis de maison centrale Saunier avec trois cents francs, Lagarde avec cinq cents."

—Vous le voyez, monsieur le préfet, s'écria Raymond dont le regard étincelait, voilà qui nous donne des indices et nous permet d'agir... Il faut faire rechercher cette Angèle Martin. Il est bien probable que la première visite du libéré en arrivant à Paris aura été pour elle. Songez donc ! Une poule sur deux œufs d'or !...

—Allez-vous partir pour Joigny ?...

—Oui, monsieur le préfet.

—Quand ?

—Ce soir si je peux prendre un train. Dans tous les cas demain matin à la première heure... Je vous prierai de vouloir bien me remettre un mot d'introduction pour le parquet de Joigny, afin que je puisse obtenir de lui une assistance dont j'aurai certainement besoin...

—Je vais vous donner un mot.

Et il écrivit quelques lignes tandis que Raymond consultait un *Indicateur des chemins de fer*, qu'il trouva sur une table.

Le train le plus proche était l'express de huit heures du soir et n'arrivait à Joigny qu'à dix heures cinquante-six minutes.

C'était trop tard pour commencer les recherches, cependant Fromental résolut de prendre ce train afin d'être à même de se présenter au procureur de la République le lendemain de bonne heure, et de réclamer le concours d'un commissaire de police pour commencer son enquête.

—Que décidez-vous ? demanda le préfet en remettant à Fromental la lettre qu'il venait de signer.

—Je pars ce soir.

—Très bien... Voici pour vos frais de voyage et de restau-